

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE AU PROJET DE STATION SPATIALE

En janvier 1984, le président des États-Unis lançait une invitation aux amis et alliés des États-Unis en faveur d'une participation de ceux-ci à un projet de station spatiale devant entrer en opération au milieu des années 1990. Le Canada, les pays européens membres de l'agence spatiale européenne et le Japon, maintenant désignés comme étant les "partenaires", répondirent avec empressement à l'invitation. Un an plus tard, ils conclurent séparément avec les États-Unis, par l'intermédiaire de leurs agences responsables des questions spatiales, des mémoires d'entente couvrant la phase préliminaire du projet.

Depuis environ un an, les représentants des gouvernements eux-mêmes ont commencé des négociations en vue de la conclusion d'accords établissant les principes autour desquels s'articuleront le développement, la construction, la mise en orbite et le fonctionnement de la station spatiale. Les modalités d'application de ces accords devraient faire l'objet de nouveaux mémoires d'entente entre agences, ces mémoires étant toutefois intimement liés aux accords entre gouvernements.

La contribution canadienne devrait comprendre un centre de service intégré à l'infrastructure de la station spatiale dans lequel le bras robot canadien, déjà rendu célèbre par ses exploits à bord de la navette spatiale, aura un rôle crucial à jouer. Les autres partenaires fourniront chacun un module qui viendra s'arrimer à l'impressionnante infrastructure tubulaire fournie par les États-Unis.

La négociation des accords entre les gouvernements concernés a été menée sur un plan bilatéral jusqu'à maintenant, les États-Unis faisant face à chacun des trois autres partenaires à tour de rôle. Au début de septembre 1987 cependant, fortement encouragés par les autres partenaires, les États-Unis préparèrent un texte multilatéral unifié et, après une dernière session bilatérale avec chacun des partenaires, ils proposèrent de réunir ceux-ci en même temps à Washington pour poursuivre des discussions à la mi-octobre. On pourrait donc se retrouver dans quelques mois avec une convention multilatérale qui régirait les relations entre les gouvernements.

Au-delà de la contribution matérielle dont nous parlions ci-dessus, chacun des partenaires participera étroitement à la conception et au fonctionnement de la station spatiale, et cela à tous les stades de développement de celle-ci. Les partenaires devront donc allouer à ce programme des ressources financières et humaines considérables.